

24bdesign

Société à responsabilité limitée au Capital Fixe de 1000 euros
7 chemin du mas de Flandrin 13520 Maussane les Alpilles
RCS TARASCON

STATUTS

Madame Stephanie Huet née **Le 24/01/1979** à **Avignon (France)**, marié sous le régime de la séparation de bien, demeurant **7 chemin du Mas de Flandrin 13520 Maussane les Alpilles**, En conséquence, ce soussigné déclare que l'apport ci-après constaté est effectué pour son seul compte et que les droits sociaux reçus en contrepartie seront sa propriété exclusive et qu'il aura seul la qualité d'associé,

a établi ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée :

ARTICLE 1 - Forme

La société est à responsabilité limitée.

ARTICLE 2 - Objet

La société a pour objet : **Conseil stratégique en image de marque - direction de projet design**

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

ARTICLE 3 - Dénomination

Sa dénomination sociale est : **24bdesign**

Dans tous les actes et documents émanant de la société, cette dénomination doit être précédée ou suivie immédiatement des mots «société à responsabilité limitée» ou des initiales «SARL» et de l'énonciation du capital social.

ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé au : **7 chemin du mas de Flandrin 13520 Maussane les Alpilles**
Il peut être transféré par décision de l'associé unique.

ARTICLE 5 - Durée

La société a une durée de 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.

ARTICLE 6 - Apports

Apports en numéraire : **1000 euros**

Madame Stephanie Huet apporte et verse à la société une somme totale de **1000 euros**. La somme totale versée, soit **1000 euros**, a été déposée au crédit d'un compte ouvert au nom de la société en formation, chez **CREDIT AGRICOLE 60 Rue d'Amsterdam, 75009 Paris**.

ARTICLE 7 - Capital social et parts sociales

Le capital est fixé à la somme de : **1000 euros**.

Le capital est divisé en **100** parts égales d'un montant de **10** euros chacune, entièrement libérées et réparties comme suit :

Madame Stephanie Huet	100 parts
Total :	100 parts

ARTICLE 8 - Gérance

La société est gérée par son associé unique, **Madame Stephanie Huet**.

ARTICLE 9 - Décisions collectives

L'associé unique exerce les pouvoirs et prérogatives de l'assemblée générale dans la société pluripersonnelle. Ses décisions sont répertoriées sur un registre coté et paraphé. Il ne peut en aucun cas déléguer ses pouvoirs.

ARTICLE 10 - Exercice Social

Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le **01/01** et finit le **31/12** (le premier exercice sera clos le **31/12/2024** et débutera à la date d'immatriculation de la société).

ARTICLE 11 - Comptes sociaux

L'inventaire et les comptes annuels sont établis par l'associé unique gérant. Leur dépôt au registre du commerce et des sociétés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice vaut approbation des comptes.

Le rapport de gestion est établi chaque année par associé unique gérant et tenu à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

ARTICLE 12 - Actes accomplis pour le compte de la société en formation

L'état des actes accomplis pour le compte de la société en formation a été annexé aux statuts. La signature de ceux-ci emportera reprise de ces engagements par la société, lorsque celle-ci aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

ARTICLE 13 - Frais et formalités de publicité

Les frais afférents à la constitution des présents statuts et de leurs suites seront pris en charge par la société. Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicité.

Fait à **Maussane les Alpilles**

En 4 exemplaires.

Le 02/01/2024

Madame Stephanie Huet

Signature: 
Stephanie Huet (9 janv. 2024 11:10 GMT+1)

E-mail: 24b.design@gmail.com

24bdesign

Société à responsabilité limitée au Capital Fixe de 1000 euros
7 chemin du mas de Flandrin 13520 Maussane les Alpilles
RCS TARASCON

ANNEXE

Actes accomplis pour le compte de la société en formation

La liste des actes accomplis par le créateur pour le compte de la société en formation sont les suivants :

- Frais liés à l'immatriculation et à la parution dans un journal d'annonce légal
- Honoraires relatifs à la constitution
- Frais de déplacement
- Frais de communication
- Ouverture d'un compte bancaire à CREDIT AGRICOLE 60 Rue d'Amsterdam, 75009 Paris.

Fait à **Maussane les Alpilles**

En 4 exemplaires.

Le 02/01/2024

Madame Stephanie Huet

Signature: 
Stephanie Huet (9 janv. 2024 11:10 GMT+1)

E-mail: 24b.design@gmail.com